



## Réunion plénière secteur Maréchal Ornano – 27 septembre 2019

DGA PSP – Direction Proximité

### Présents :

#### **Présents :**

##### **Ville d’Ajaccio**

M. Jacques Billard - Elu délégué Planification, Circulation et Stationnement, Police Municipale

Mme Annie Costa - Elue déléguée Politique familiale, Hygiène et Santé, Petite enfance

M. Charles Dominici - DGA Proximité et Services à la Population

M. Franck Dubernet - Directeur de la Proximité

M. Simon Pietri - Directeur de la Police Municipale

M. Xavier Luciani - Directeur des Grands Travaux

M. Thibault Jolivard - Directeur du Patrimoine Viaire

Mme Lisa Galavotti - Directrice du SCHS

M. Antoine Sciarli - Directeur de la Propreté Urbaine

Mme Pauline Palumbo - Directrice Adjointe du Commerce et de l’Artisanat

M. Jean-Claude Ottaviani - Directeur du Stationnement

Mme Odile Ravel - Inspecteur Proximité

Mme Anne-Laure Casalta - Chargée de Mission Communication Direction de la Proximité

##### **CAPA**

Mme Michèle Orlandi - DGA Pôle Technique

M. Adrien Castanier - Direction des Transports et de la Mobilité

#### **Participants :**

voir liste d’émargement ci-après

*M. Billard introduit la réunion plénière en rappelant les problématiques d’aménagement de la rue Maréchal Ornano ainsi que le souhait de la Ville de faire participer les habitants à la concertation. Il informe que des réunions se sont déjà tenues avec les commerçants, les sociaux-professionnels et les riverains. Il rappelle également que le 1<sup>er</sup> Adjoint, ne peut participer à cette réunion, pour des raisons de santé.*

*M. Dominici présente le déroulé de la réunion : thème n°1 Propreté (Propreté Urbaine, Hygiène et Santé, Collecte des OM et autres déchets) ; thème n°2 Transport et Mobilité) ; thème n°3 : Voirie. Il informe qu’il y aura un temps d’échange après chaque thème.*

## **Thème n°1 : Propreté**

M. Sciarli présente l'organisation de la propreté des rues. Il fait part du constat de la PU et présente des propositions de modification de l'organisation.

M. Dominici informe que la Ville a fait l'acquisition de 3 machines supplémentaires : 1 balayeuse et 2 laveuses dont la réception est prévue en novembre.

Mme Galavotti présente les interventions du Service Hygiène et Santé sur les goélands et les nuisibles. Elle mentionne notamment les conclusions du rapport comportemental commandé par la Ville à un ornithologue au sujet des goélands et le plan d'action envisagé, devant déboucher in fine sur une demande auprès de la Préfecture d'autorisation de stérilisation des œufs et de destruction des nids. Elle rappelle également que selon lui la population des goélands décroît, qu'à horizon de 4 années ce devrait être net et que leur comportement devient plus agressif.

M. Dominici rajoute que l'ornithologue considère que la collecte en sac est efficace pour lutter contre les goélands. D'une manière générale elle les prive de nourriture à toute heure de la journée ce qui devrait s'accroître si les horaires de dépose des ordures ménagères sont bien respectés. Il indique également que l'Aviation Civile interdit l'effarouchement des goélands, tel qu'il se pratique pour les étourneaux, pour raison de sécurité aéroportuaire.

Mme Orlandi rappelle l'organisation de la collecte et autres déchets. Elle fait un point sur les incivilités et fait des propositions d'adaptation du service actuel et de renforcement de la communication et la répression des infractions. Elle soumet également au public 3 possibilités d'implantation d'un bac à ordures ménagères et d'un bac jaune dans la rue Général Levie.

M. Billard propose un temps d'échange afin prendre connaissance de l'avis et des suggestions de tous.

**Question : pour les personnes à mobilité réduite, souvent ce sont les aides ménagères qui emportent les poubelles avec elles mais ce n'est pas forcément aux heures de dépose, comment faire ?**

Mme Orlandi : le règlement Sanitaire Départemental impose que les immeubles soient équipés d'un local pour les poubelles, si ce n'est pas le cas, elles peuvent les déposer dans un container sur leur chemin.

**Observation : toutes les aides ménagères ne sont pas véhiculées et les infirmiers refusent de s'en occuper car cela ne fait pas partie de leurs attributions.**

Mme Orlandi : même lorsqu'il y a des bacs, on n'a pas le droit de déposer les poubelles en dehors des horaires de collecte.

**Observation : la plus grande erreur est le bac à l'angle de Fiorella.**

Mme Orlandi : je suis tout à fait d'accord avec vous. Il est apparu tout seul. On le supprime, il revient...

**Observation : après le passage du balayeur, la rue est propre, malheureusement, peu de temps après elle est sale à nouveau. Ce n'est pas la faute des employés municipaux mais c'est dû à l'incivisme des gens.**

J. Billard : nous allons étudier avec la Police Municipale et la Police Intercommunale la façon de régler au mieux ce problème.

M. Pietri : nous allons faire en sorte de régler ce problème avec des passages aléatoires dans la rue.

**Observation : la collecte des cartons bruns n'est pas respectée.**

Mme Orlandi : beaucoup de commerçants ne respectent pas les heures de dépose des cartons, nous allons leur faire un rappel. Pour les administrés, nous allons rajouter un bac spécifique pour les cartons aux Points d'Apport Volontaire.

M. Pietri : pour verbaliser, il faut que les gens soient pris en flagrant délit.

Mme Orlandi : effectivement, en plus de l'identité du contrevenant, il faut sa date de naissance pour que le procès verbal soit établi. Lorsque nous n'avons que le nom en découvrant un

document dans sac de déchets, le procès verbal est transmis à la Police Nationale pour compléter les renseignements nécessaires à la validation de l'amende, ce qui est très problématique. Environ 1500 PV dressés ces derniers mois sont ainsi restés sans suite au niveau de l'instruction par le Parquet.

M. Pietri : nous ne pouvons pas verbaliser avec les caméras ce type d'infraction. Elles ne sont valables que pour les délits routiers.

**Question : pouvez-vous faire un passage supplémentaire de la collecte vers 17h pour les aides ménagères ?**

Mme Orlandi : nous avons 3 services de ramassage dans la journée ; pour ceux qui peuvent justifier d'une situation particulière de ce type (handicap, invalidité etc...), il est possible de se greffer au service de 15h, destiné aux commerçants, sur l'axe de passage. Je vais donner les consignes adéquates.

J. Billard : il faudrait voir avec le CIAS et leur exposer le problème. Il pourrait peut-être intervenir par le biais d'associations qui collecteraient chez ces personnes identifiées.

**Question : peut-on prévoir des containers enterrés ?**

Mme Orlandi : il y a beaucoup de contraintes techniques, il faut que le camion ait la place, voir avec les réseaux souterrains, qui sont nombreux dans cette rue Maréchal Ornano. De plus, il y a toujours le problème des personnes qui n'en veulent pas à côté de chez eux. Les containers enterrés situés à proximité de restaurants sont un échec. Dans d'autres zones cela peut mieux fonctionner. Par exemple, les containers enterrés de la Calata sont ingérables, a contrario, ceux des Salines sont mieux respectés. Pour Maréchal Ornano, nous pourrions l'étudier également en fonction du choix des aménagements de voirie que vous allez faire.

Mme Orlandi : revient sur les 3 propositions pour l'emplacement des 2 bacs (gris et jaunes) demandés rue Général Levie (côté Dr Clada).

**Observation1** : l'autre côté de la rue, au 2, serait plus approprié, moins de contraintes

**Observation2** : on peut le positionner également en haut de la rue Clada, aux escaliers.

**Observation3** : l'emplacement n'est pas approprié car il ne dessert pas beaucoup de monde.

**Observation4** : nous pouvons également proposer au 7 bis rue Mal Ornano.

**Observation5** : si des bacs sont installés dans cette rue il faut privilégier le côté droit lorsqu'on est face à l'escalier car de l'autre côté il y a un espace de convivialité.

C. Dominici : nous actons donc les propositions 2 Général Levie (côté Bandera) et 7 bis rue Maréchal Ornano, et étudierons la meilleure situation.

**Thème n° 2 : Transport et Mobilité**

M. Castanier rappelle le fonctionnement actuel des transports et propose la création d'un arrêt supplémentaire de la ligne 9 au niveau de l'EDF à la place de l'emplacement PMR existant sous réserve de possibilité de déplacer celui-ci vers l'amont.

M. Billard informe que le nouvel arrêt ne pourra pas se faire rapidement car il faut déplacer la place PMR, n'étant pas aux normes, cela impliquera une demande de dérogation auprès de la Préfecture, ce qui peut prendre du temps.

C Dominici : nous validons donc le principe de la création de ce nouvel arrêt bus, sous réserve de la faisabilité du déplacement de la place PMR

M. Ottaviani rappelle de son côté, comment la rue s'inscrit dans l'organisation du stationnement de la ville, et notamment vis-à-vis des tarifs appliqués.

**Observation** : dans la rue Mal Ornano, il y a une aire de livraison qui n'est jamais respectée et une borne « arrêt minute » qui n'a jamais fonctionné.

C Dominici : il existe plusieurs bornes de ce type en ville qui nous causent des problèmes. Celle-ci va bientôt être retirée car elle est gênante sur le trottoir.

Concernant l'ensemble des bornes escamotables, le marché étant attribué, celles-ci seront très bientôt à nouveau en fonction. Ce marché prévoit également la fourniture et l'installation de nouvelles bornes de gestion des stationnements qui offriront la possibilité d'afficher des messages variables : livraison / arrêt à durée limitée. Une borne de ce type pourra éventuellement

être testée dans cette rue.

### **Thème n° 3 : Voirie**

M. Jolivard présente les aménagements qui vont être réalisés à court terme dans la rue Maréchal Ornano : création d' « oreilles de Mickey » en enrobé avec bordure béton, accessibilité des trottoirs, suppression du mobilier urbain obsolète, création d'un cheminement piéton rue Général Levie et de stationnement motos rue Général Fiorella (2 variantes), par ailleurs, « les oreilles de Mickey » faciliteront le passage des personnes à mobilité réduite.

M. Luciani présente les deux hypothèses principales de grands travaux qui pourraient intervenir, dans l'esprit de ceux menés sur l'Avenue Beverini-Vico. Il rappelle les contraintes d'aménagement de cette rue notamment son exigüité, son activité commerciale à préserver, et la vétusté des réseaux souterrains. Un marché de maîtrise d'œuvre est en cours d'élaboration pour analyser ces deux hypothèses d'aménagement, qui seront soumises en temps voulu à l'appréciation des riverains de la rue et analysées au regard des nouvelles perspectives de création de stationnements en cours d'étude sur le secteur.

**Observation : sur les variantes d'aménagement à court terme : la création de stationnement motos rue Général Fiorella n'est pas souhaitable en raison de la perte de stationnement voitures résultante.**

C Dominici : si le stationnement moto devait être fait rue Gal Fiorella, il permettrait de faciliter les manœuvres de stationnement des véhicules de la file de droite, car il permettrait de gagner de la largeur sur la chaussée. Par ailleurs les places existantes situées rue Général Levie, seraient restituées au stationnement automobile.

**Question : pourquoi ne pas créer du stationnement motos au 7 bis et empêcher le stationnement devant l'accès à l'impasse ?**

C Dominici : Pour distinguer l'entrée de l'impasse de la chaussée et pour y empêcher le stationnement devant, une avancée de trottoir est prévu à très court terme.

C. Dominici : nous validons donc le principe de création des « oreilles de Mickey » sur la rue et ses perpendiculaires.

J Billard : Ces travaux étant prévus à court terme, dans l'attente des grands travaux annoncés et dans un souci de bonne gestion, ils seront réalisés en enrobés. Nous risquons par ailleurs de rencontrer des effondrements ponctuels durant ces travaux à cause de la vétusté des réseaux présents dans le sous-sol.

**Question : quand ces travaux débiteront ?**

T. Jolivard : ils seront réalisés dans un délai de 2 mois.

**Question : et les travaux définitifs?**

X. Luciani : à partir de la décision d'aménager on peut estimer une fin de travaux au bout de 3 ans. C'est le temps qu'il faut entre l'étude et la fin des travaux, comme l'avenue Beverini-Vico.

C. Dominici précise vis-à-vis du calendrier de cette opération que l'établissement du cahier des charges de l'étude est en cours. Lorsque le bureau d'études aura été désigné, il sera en charge du diagnostic des travaux à réaliser et aura peut-être d'autres propositions d'aménagement à faire. A l'issue de cette étude, il faudra se revoir pour statuer sur l'option que vous choisirez.

M. Billard réaffirme par ailleurs la volonté politique de mener à bien ces grands travaux, ce qui explique la tenue de ces réunions de concertation préalables.

**Question : quel impact pour les commerçants ?**

X. Luciani : fort de l'expérience des grands travaux récemment menés à bien, le cahier des charges de l'étude intégrera un volet important sur l'organisation des travaux vis-à-vis du maintien de l'activité commerciale dont il ne nous a pas échappé l'essor dans la rue Maréchal Ornano. Ceci-dit, par rapport à Beverini-Vico, l'avantage de la rue Maréchal Ornano est que les rues

transversales doivent permettre de conserver de bonnes conditions d'accès et de gérer par tronçons le maintien des circulations.

**Question :** où allons nous nous garer si vous nous supprimez du stationnement ? Ces dernières années on nous a supprimé du stationnement et le parking Diamant revient à 1 200€ par an.

J. Billard : actuellement, aucune décision n'est prise concernant une hypothèse privilégiée d'aménagement. A l'issue de l'étude précitée, nous vous soumettrons le résultat de ces études et les citoyens choisiront le parti pris d'aménagement. D'ici là, des possibilités de stationnement supplémentaires pourraient être disponibles.

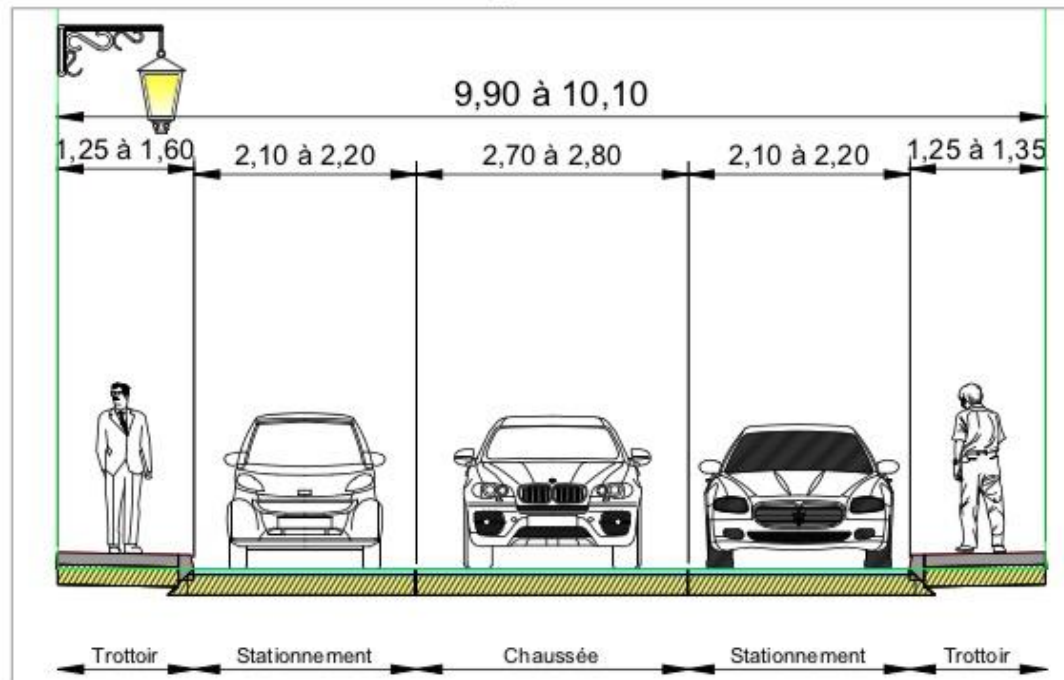
**Observation :** « l'oreille de Mickey » à l'angle de la rue Général Fiorella et de Général Campi est toujours encombrée par une voiture et les trottoirs de Général Fiorella sont défoncés.

T. Jolivard : si possible, nous installerons 1 ou 2 potelets sur cette « oreille de Mickey » et incluons dans l'étude la réfection du trottoir de la rue Général Fiorella.

C. Dominici : pour information supplémentaire, pour la semaine prochaine, un nettoyage des lanternes en applique de l'éclairage public et remplacement de celles qui sont faibles, est programmé.

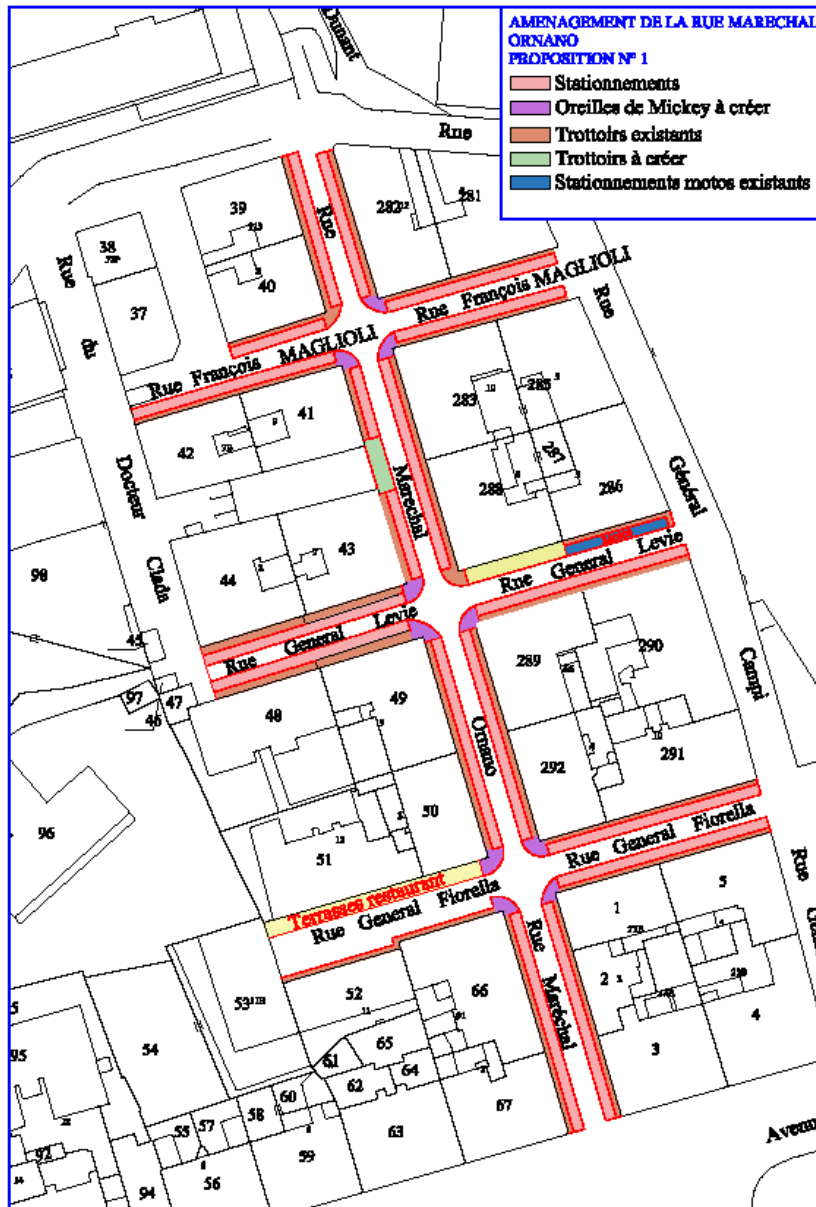
M. Billard remercie les participants pour leur participation active et la réunion est levée.

## Profil type existant

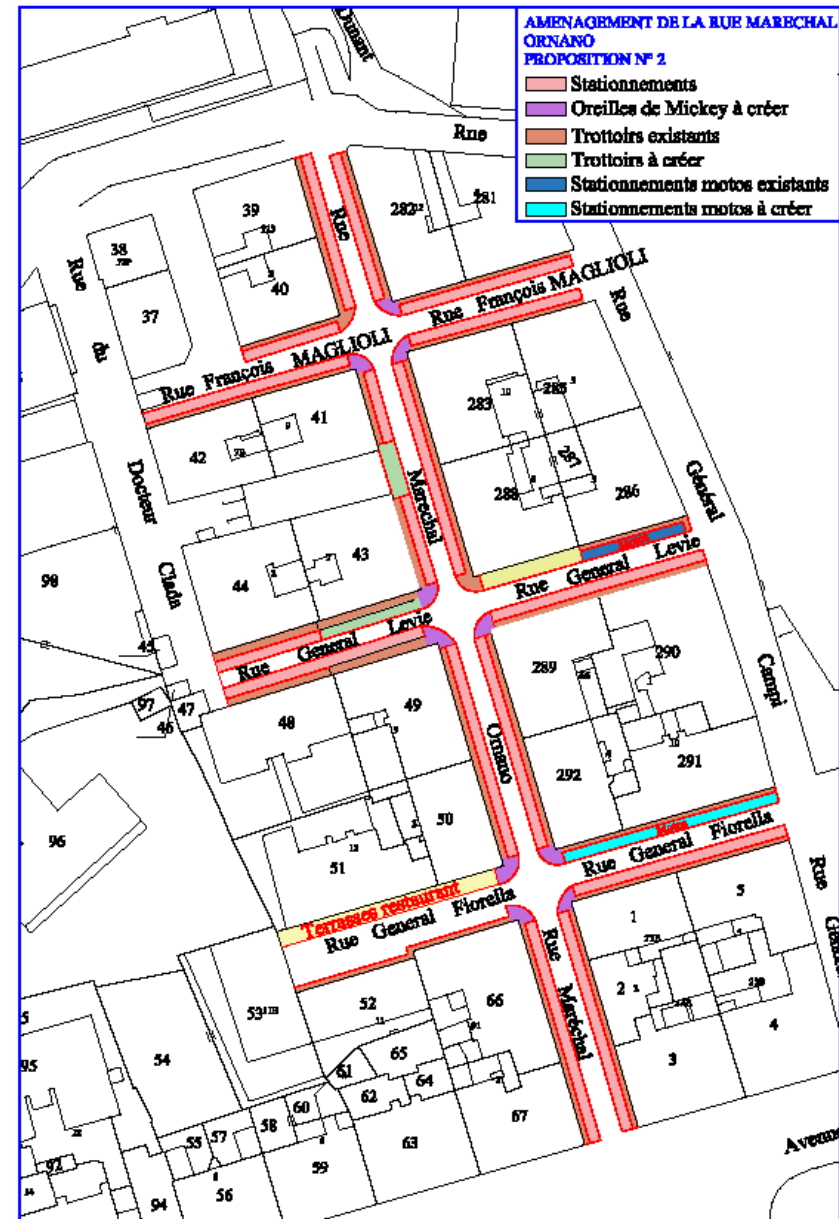


Principes d'aménagement à court terme de la rue Maréchal Ornano et ses perpendiculaires (Direction du Patrimoine Viaire)

Variante 1

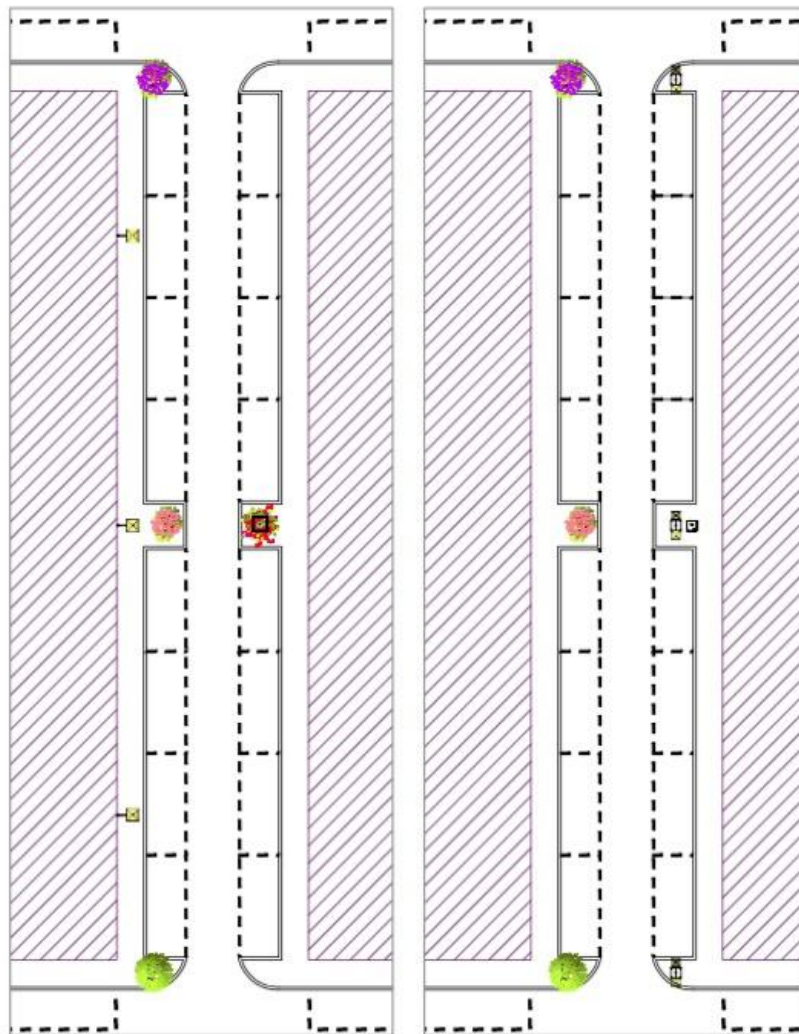


Variante 2



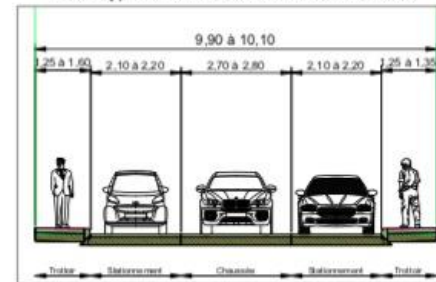
Principes d'aménagement à moyen terme de la rue Maréchal Ornano et ses perpendiculaires (Direction des Grands Travaux)

**A - MAINTIEN DU PROFIL EXISTANT (trottoir  $\pm 1,35m$ )**

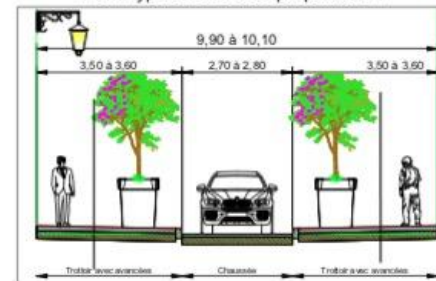


=> Sortir les accessoires du trottoir (EP, arbres, corbeilles, horodateurs)  
et les positionner en avancées  
Stationnement bilatéral

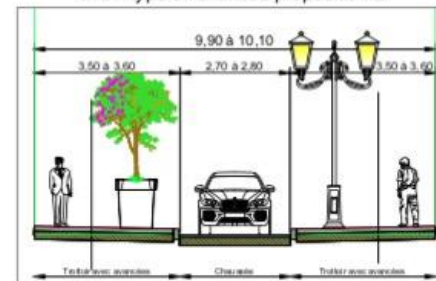
Profil type section courante stationnement



Profil type en avancée proposition 1



Profil type en avancée proposition 2

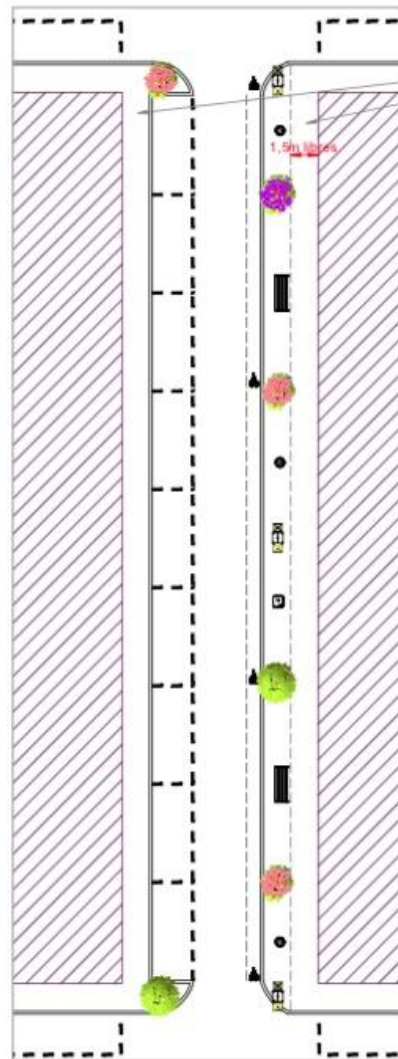


Variante 1 : lanternes en façade, chicanes intégrant du végétal et le mobilier urbain

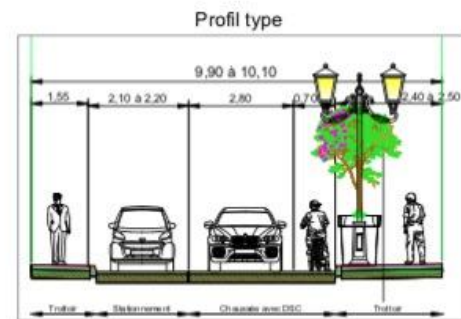
Variante 2 : suppression des lanternes en façade, chicanes intégrant du végétal, le mobilier urbain et des mâts d'éclairage



## **B - MODIFICATION DU PROFIL (trottoir = 1,50m)**



=> Adaptation réglementaire du gabarit des trottoirs + bande d'équipements mobiliers et embellissements  
Stationnement unilatéral  
Chaussée avec DSC (Double Sens Cycliste)



**Variante 3 : suppression de 25 places de stationnement au profit d'une piste cyclable**